

Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale du 12 mars 2023

Ouverture : 11 heures

Lieu : temple d'Etoy

Présidence : Esther Gaillard

Personnes présentes avec droit de vote : 21

Personnes excusées : Luc-Etienne Rossier, Catherine et René Mamin, Suzanne Vidoudez, les municipalités de Buchillon et de Saint-Livres, Nicolas Suter de la municipalité d'Aubonne

1. Ouverture

Esther Gaillard, présidente, ouvre l'Assemblée paroissiale et souhaite la bienvenue à toutes et tous. En préambule, elle lit les articles 1, 2 et 12 des Principes constitutifs adoptés par le Synode.

2. Ordre du jour

Esther Gaillard informe l'Assemblée que le Conseil paroissial a demandé de retirer de l'ordre du jour le point 6 « Projet de rénovation de la chapelle de Trévelin ». En effet, suite à des demandes complémentaires, la commission technique de la paroisse estime que ces travaux méritent une analyse plus approfondie, raison pour laquelle elle aimerait disposer de plus de temps. L'ordre du jour avec la suppression du point 6 est accepté à l'unanimité.

1. Ouverture
2. Ordre du jour - Approbation
3. Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale d'automne 2022 - Approbation
4. Comptes 2022 - Approbation
5. Rapport annuel 2022 du Conseil paroissial - Approbation
6. Élections législature 2024-2029
7. Informations du Conseil paroissial
8. Informations du Conseil régional et du Synode
9. Divers
10. Clôture

Un scrutateur est nommé en la personne de Luc Magnollay.

3. Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale d'automne 2022 – Approbation

Le procès-verbal du 4 décembre 2022 a été publié sur le site avec ses annexes. Sa lecture n'est pas demandée. Il est approuvé à 20 voix et une abstention, avec remerciements à la secrétaire.

4. Comptes 2022 – Approbation

Olivier Buchet, trésorier, présente les comptes 2022 et les commente. Grâce à une année ordinaire, sans surprise, le résultat financier est bon avec un bénéfice comptable de Fr. 6'170.-. Les liquidités ont augmenté et les dettes diminué. La trésorerie permet à la paroisse d'envisager l'avenir avec sérénité.

Esther Gaillard passe la parole à Danielle Favey, rapporteuse de la Commission de gestion et des finances. Mme Favey lit le rapport de la commission sur l'exercice comptable de 2022.

En l'absence de questions, Esther Gaillard soumet les comptes 2022 au vote. L'Assemblée paroissiale approuve à l'unanimité les comptes annuels de 2022 et donne décharge au Conseil paroissial, ainsi qu'à la commission de gestion et des finances pour son mandat.

5. Rapport annuel 2022 du Conseil paroissial

Lu par Pierrette Guignard, Francine Dupuis, Martine Grin Cavin et Sonia Thuégaz, le rapport, disponible sur le site, évoque, entre autres, la marche de l'Unité, la consécration à la cathédrale de Lausanne de Sonia Thuégaz et Lionel Akeret, leur installation, la participation à l'exposition aubonnoise, le succès de la fête de paroisse, des nouvelles des différents groupes de catéchisme et du nouveau parcours 3D, ainsi que les sessions de Godly Play pour lesquelles Sonia Thuégaz et Lionel Akeret se sont formés et pour lesquelles des bénévoles sont recherchés.

La Commission de gestion et des finances n'a pas de point à ajouter à ce rapport. Esther Gaillard passe la parole à l'Assemblée.

A Claire Séverin qui aimerait mieux comprendre ce qu'est Godly Play et en quoi consiste le rôle des bénévoles recherchés, Sonia Thuégaz explique qu'il s'agit d'un lieu à Clarmont dédié aux enfants et basé sur la pédagogie Montessori. Pour s'en faire une idée, un petit film est disponible sur le site internet de la paroisse. Le projet est en place depuis deux ans. Pendant que les enfants écoutent une narration Godly Play, les parents peuvent se rencontrer. Les animateurs de Godly Play ont besoin de bénévoles pour s'occuper de l'accueil des enfants.

L'Assemblée paroissiale approuve le rapport annuel 2022 à l'unanimité, avec de chaleureux applaudissements en guise de remerciements adressés au Conseil paroissial pour tout le travail effectué.

6. Elections législature 2024-2029

Esther Gaillard rappelle à l'Assemblée que les élections de toutes les instances de l'EERV se dérouleront l'année prochaine : d'abord à l'échelle de la paroisse en mars, puis au niveau des Régions et des délégués au Synode, et en dernier lieu, du Conseil synodal en juin. Elle ajoute que c'est l'Assemblée paroissiale qui fixe le nombre des membres laïques du Conseil paroissial et les élit. Les membres laïques sont au nombre de cinq au minimum, mais leur nombre doit être en tous cas supérieur au nombre de ministres et d'animateurs d'Église, membres de droit au Conseil paroissial.

Afin de pouvoir anticiper, le Conseil paroissial et le Bureau de l'Assemblée paroissiale font part de leurs intentions. Geneviève Grin annonce que cinq personnes vont quitter le Conseil paroissial, une personne reste et un membre doit encore se déterminer. Elle invite les paroissiens et paroissiennes présentes à porter dans leurs prières le renouvellement du Conseil.

Concernant le bureau, Helen Bieri Thomson et Luc Magnollay sont prêts à poursuivre leur mandat tandis qu'Esther Gaillard annonce qu'après de nombreuses années au service de l'Eglise, elle va quitter sa fonction de présidente du bureau du Conseil paroissial.

7. Informations du Conseil paroissial

Geneviève Grin et Lionel Akeret donnent diverses informations concernant la vie paroissiale récente et à venir, notamment la rencontre avec le conseil de l'église des Amandiers, les cultes des Rameaux et de Pâques, les différentes actions de Terre nouvelle, une réunion entre tous les visiteurs et visiteuses, ainsi que l'arrivée de Jérémie Zurfluh, jeune médiamaticien de Lavigny qui donnera un coup de main pour gérer le site internet. Par ailleurs, la date de la prochaine fête de paroisse est déjà fixée : elle aura lieu le 5 novembre prochain. Enfin, Geneviève Grin annonce des moments de prière consacrés spécifiquement à l'Eglise et en particulier à notre paroisse chaque 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 19h à 19h30 à la chapelle Saint-Etienne. Ces moments sont ouverts à toutes et à tous.

Claire Séverin ajoute que l'Espace souffle, qui tombe cette année sur Vendredi Saint, est maintenu à la chapelle de Buchillon à 18h30.

8. Informations du Conseil régional et du Synode

Claude Neyroud Busslinger, présidente du Conseil régional, remercie la paroisse de l'Aubonne pour son dynamisme et sa créativité, son ouverture sur la société, en particulier pour tout ce qui tourne autour de la jeunesse. Puis elle apporte des nouvelles des activités de la Région. Antoine Sordet a repris le secrétariat général en remplacement de Laurence Schneider et Nicole Linder. Les cahiers des charges des ministres ont été revus et adaptés. Une rencontre a eu lieu avec les organistes pour les faire se connaître, les fédérer et améliorer la collaboration avec les ministres. La Conférence œcuménique de Saint-Vincent de Paul, qui apporte un soutien aux personnes précarisées, a un urgent besoin de bénévoles et de nouveaux membres de comité. Un groupe de travail mène actuellement une réflexion au sujet des contributions régionales. Par ailleurs, Mme Neyroud Busslinger rappelle qu'il existe un classeur « AGIR ensemble » édité par l'EERV qui explique en détail les procédures décisionnelles à l'interne et les principes de gouvernance. Tout un chacun peut s'y référer. Enfin, elle conclut en annonçant le lancement du projet Passion 2024 au temple de Morges. Les répétitions de chant commenceront dès le mois de septembre prochain.

François Burnand, délégué de l'Assemblée régionale au Synode, complète cette présentation en apportant quelques informations sur le Synode extraordinaire qui a eu lieu le samedi 11 mars. Le Synode a abordé plusieurs sujets portant notamment sur les dotations, la formation et la gouvernance. Il a procédé à plusieurs élections complémentaires dont trois sièges à l'exécutif annoncés vacants à fin août. Les personnes élues sont : Laurence Bohnenblust-Pidoux, ministre, Philippe Leuba, laïque et Michel Blanc, laïque. L'inauguration de la Maison de la diaconie à Séverin a fait l'objet d'un compte rendu.

Claude Neyroud Busslinger apporte encore une information concernant la relation du Synode avec la Haute Ecole de Théologie protestante (HET-Pro).

9. Divers

Giselle Burier aimerait rappeler l'importance de deux moments de prière et de culte organisés par la paroisse : les offices de 7h15 à Aubonne tous les mardis matins à la chapelle Trévelin et les « Espace souffle » le premier vendredi du mois à 18h30 à la chapelle de Buchillon.

La date de la prochaine Assemblée paroissiale n'est pas encore fixée.

10. Clôture

Esther Gaillard clôt l'Assemblée paroissiale et invite les paroissiens à un apéritif.

Etoy, le 18 mars 2023



La présidente
Esther Gaillard



La secrétaire
Helen Bieri Thomson

Annexes

- Rapport de la Commission de gestion et des finances
- Comptes 2022
- Rapport du Conseil paroissial